

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE 2023

Le présent bulletin a pour but de vous informer que nous tiendrons la deuxième Assemblée générale régulière le mardi 5 septembre 2023, à 11h00. Celle-ci aura lieu au Quartier général de Trois-Rivières, situé au 950, rue Tousignant, Trois-Rivières, G8V 1K6.

L'ordre du jour de cette assemblée est prévu aux articles 15.03, 16 b) et 19.02 de nos *Statuts et règlements*.

Voici, dans les lignes qui suivent, l'ordre du jour de cette deuxième Assemblée générale régulière :

- a) Ouverture
- b) Appel des membres du Conseil de direction
- c) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
- d) Rapport des membres du Conseil de direction
- e) Rapport des comités par leur président respectif
- f) Affaires non terminées
- g) Affaires nouvelles
- h) Rapport vérifié de l'exercice financier par le vice-président aux Finances
- i) Nomination d'un bureau de vérificateurs agréés pour l'année financière
- j) Remarques dans l'intérêt général de l'Association
- k) Clôture

Le tout transmis pour votre information.

Votre Association